

La caisse d'Allocations familiales de la Charente a évolué en 2020 dans le contexte particulier de la crise sanitaire, en déployant une offre de service autour de rendez-vous téléphoniques et physiques. Cette modalité d'accueil présentant de nombreux avantages, la Caf de la Charente a décidé de la rendre durable.

En effet, les rendez-vous téléphoniques permettent à nos allocataires d'avoir un entretien avec l'un de nos conseillers depuis leur domicile et sans avoir à se déplacer, avec une réponse individualisée à leurs questions. Selon leur situation, ils peuvent également rencontrer physiquement un conseiller dans les locaux de notre Cal. Les horaires de rendez-vous offrent une flexibilité à nos allocataires qui peuvent ainsi choisir le jour et le créneau horaire qui leur conviennent. Grâce à ce modèle de relations de services, nos conseillers peuvent examiner au préalable le dossier afin d'apporter des réponses complètes et personnalisées aux allocataires reçus en rendez-vous.

Facile et rapide, la prise de rendez-vous se fait en quelques clics sur Cal.fr. Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, une borne à l'intérieur et dans le hall d'entrée de nos locaux (siège d'Angoulême) est à disposition afin de prendre rendez-vous. Notre espace numérique est également ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h et le vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

PARCE QUE VOTRE TEMPS EST PRÉCIEUX, LA CAF VOUS REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS.

Rendez-vous confirmé
pour mardi à 15h.

Marion habite à Confolens et attend son premier enfant.

Grâce au rendez-vous téléphonique, elle aura toutes les informations sur ses futurs droits **sans avoir à se déplacer.**

Prenez rendez-vous directement sur [Cof.fr](https://www.cof.fr)
ou a notre espace libre-service au siège d'Angoulême

